

LUNDI 4 MARS 2024

PROCÈS-VERBAL de la séance EXTRAORDINAIRE du conseil de la Municipalité de Saint-Rosaire, tenue à 19h, au Pavillon Formtech au 8, rue Lafrenière à laquelle sont présents:

Monsieur Harold Poisson, maire
Monsieur Éric Bergeron, conseiller
Madame Cynthia St-Pierre, conseillère
Monsieur Jean-Philippe Bouffard, conseiller
Monsieur Jean-François Boivin, conseiller
Monsieur Frédéric Champagne, conseiller
Madame Alexandra Champagne, conseillère

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du Maire, Monsieur Harold Poisson.

Est également présent M. Marc Lavigne, directeur général ainsi que Madame Julie Roberge, greffière-trésorière.

Lecture et adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour de la présente séance a été remis à chacun des membres du Conseil présents.

8888-0324

Il est proposé par la conseillère Cynthia St-Pierre, appuyé par le conseiller Jean-Philippe Bouffard, d'adopter l'ordre du jour en laissant ouvertes les *Affaires nouvelles* jusqu'à la fin de la séance.

ADOPTÉE

Avis de motion et dépôt du projet de règlement d'emprunt no 193.1-1121 modifiant le règlement 193-1121 concernant les travaux de remplacement de conduite d'eau potable.

Monsieur Jean-Philippe Bouffard conseiller, par la présente :

8889-0324

- donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 193.1-1121 modifiant le règlement 193-1121 concernant les travaux de remplacement de conduite d'eau potable.
- dépose le projet du règlement numéro 193.1-1121 intitulé règlement no 193.1-1121 modifiant le règlement numéro 193-1121 décrétant un emprunt de 2 485 300 \$ concernant les travaux de remplacement de conduites d'eau potable, afin de réduire la dépense à 1 301 349 \$ et l'emprunt d'un montant de 650 000 \$.

ADOPTÉE

Avis de motion et dépôt du projet de règlement d'emprunt no 219-0424 décrétant un emprunt et une dépense de 6 415 000 \$ concernant les travaux de renouvellement des conduites d'eau potable, d'ajout d'une conduite d'égout pluvial et la réfection du 6^e rang.

Monsieur Jean-François Boivin, par la présente :

8890-0324

- donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 219-0424 décrétant un emprunt et une dépense de 6 415 000 \$ concernant les travaux de renouvellement des conduites d'eau potable, d'ajout d'une conduite d'égout pluvial et la réfection du 6^e rang
- dépose le projet du règlement numéro 219-0424 intitulé RÈGLEMENT no 219-0424 décrétant un emprunt et une dépense de 6 415 000 \$

concernant les travaux de renouvellement de conduites d'eau potable,
d'ajout d'une conduite d'égout pluvial et la réfection de la chaussée.

ADOPTÉE

Levée de l'assemblée.

Levée de l'assemblée par le conseiller Éric Bergeron, appuyé par la **8891-0324**
conseillère Alexandra Champagne à 19h26.

Harold Poisson,
Maire

Julie Roberge,
Greffière-trésorière